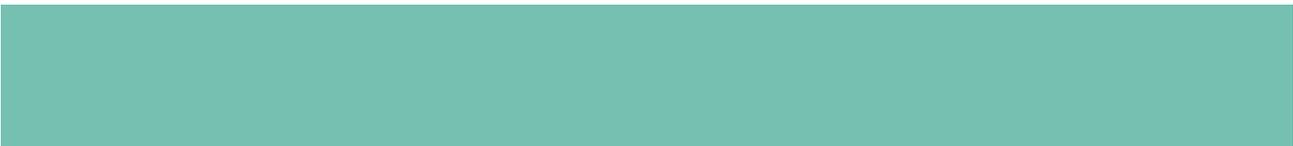


CIP 2014-2016

Nigéria

CADRE D'INTERVENTION PAYS 2014-2016



| | | |
|----------|--|-----------|
| 1 | LES ÉLÉMENTS DÉTERMINANTS POUR LA STRATÉGIE DE L'AFD AU NIGÉRIA | 2 |
| 1.1 | Un pays qui fait face à des défis démographiques et économiques | 3 |
| 1.2 | La volonté de se hisser au niveau du club des émergents | 5 |
| 1.3 | Un pays faiblement dépendant des flux d'APD | 6 |
| 1.4 | Les relations économiques entre la France et le Nigéria | 8 |
| 2 | BILAN DE L'ACTIVITÉ ET VALEUR AJOUTÉE DE L'AFD AU NIGÉRIA | 9 |
| 2.1 | Bilan et enseignements | 10 |
| 3 | STRATÉGIE D'INTERVENTION DE L'AFD | 11 |
| 3.1 | Orientations stratégiques | 12 |
| 3.2 | Déclinaisons opérationnelles | 14 |
| 3.3 | Production financière | 16 |
| 4 | INDICATEURS DE LA STRATÉGIE | 17 |
| | Figures | |
| | Figure 1 : Schéma logique d'intervention de l'AFD au Nigéria | 13 |
| | Figure 2 : Structure des engagements 2014-2016 | 16 |

1

Les éléments déterminants pour la stratégie de l'AFD au Nigéria

1

Les éléments déterminants pour la stratégie de l'AFD au Nigéria

1.1 | Un pays qui fait face à des défis démographiques et économiques

1.1.1 Une république fédérale

La république fédérale du Nigéria fonctionne en démocratie depuis 1999. Le Nigéria est une république fédérale multipartite à régime présidentiel, couvrant un territoire de 923 768 km². Le pouvoir législatif bicaméral est composé, sur le modèle du Congrès des États-Unis, du Sénat (109 sièges) et de la Chambre des représentants (360 sièges).

Le développement de la démocratie n'est pas toujours une démarche aisée dans une fédération comprenant 36 États fédérés et 774 administrations locales dans lesquelles coexistent d'autres formes de pouvoirs (coutumiers et religieux). Pour autant, les élections générales, qui ont eu lieu entre les mois de mars et avril 2015, ont été organisées de façon transparente et ont permis une alternance démocratique entre les deux principaux partis du pays.

L'indicateur de gouvernance *Mo Ibrahim Foundation* classe le Nigéria en 37^e position (41^e en 2013) sur 52 pays d'Afrique en 2014.

L'État, qu'il soit fédéral ou fédéré, connaît par ailleurs des problèmes de corruption. En 2014, le classement de *Transparency International* positionnait le Nigéria au 136^e rang parmi 175 pays (144^e en 2013).

1.1.2 Démographie et urbanisation record en Afrique

Le Nigéria, pays peuplé de plus de 173 millions d'habitants en 2013¹, a enregistré pour la seule année 2013 une crois-

sance de 5 millions d'habitants. Cette croissance forte de près de 3 % par an se produit dans un contexte où 45 % de la population a moins de 15 ans. Selon la Banque mondiale (BM), la population pourrait atteindre 230 millions d'ici 2030.

Le taux annuel moyen d'accroissement de la population urbaine est quant à lui d'environ 5 % par an et 46 %² de la population nigériane vivait déjà en milieu urbain en 2013 (contre 16,2 % en 1960), dont plus de 30 % dans des villes de plus d'un million d'habitants. La ville État de Lagos (12,5 millions d'habitants selon les données de la Banque mondiale en 2014) gagne chaque année une population supplémentaire équivalente à celle de la ville de Bordeaux.

1.1.3 Une croissance rapide mais insuffisamment créatrice d'emplois

Le produit intérieur brut (PIB), dont le mode de calcul n'avait pas évolué depuis 1990, a fait l'objet d'une réévaluation en 2014. Il a été réévalué de 262 milliards de dollars à 451 milliards de dollars en 2012, et 521 milliards de dollars en 2013, suite à une meilleure prise en compte du secteur des services (banques, téléphonie, assurance, films...), faisant du Nigéria la 1^{re} économie africaine. Le revenu par tête est ainsi passé de 1 555 dollars par tête à 2 689 dollars par tête, bien devant l'Inde et le Ghana, et proche du Maroc et de la majorité des pays d'Amérique du Sud.

La croissance³ du PIB réel a été de plus de 7 % en moyenne au cours de la dernière décennie. Elle est aujourd'hui tirée

1. Banque mondiale, <http://www.worldbank.org/en/country/nigeria>, reprise des statistiques officielles des Nations unies, probablement largement surestimées.

2. Estimation de la Banque mondiale sur la base des perspectives d'urbanisation des Nations unies.

3. *African Economic Outlook* 2012, Banque africaine de développement (BafD), Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (UNECA).

par le secteur non pétrolier, ce qui est confirmé par la réévaluation du PIB. En 2012, le nouveau PIB du Nigéria se composait en effet pour l'essentiel de services (51 % contre 26 % selon l'ancien mode de calcul), de productions agricoles, forestières et de la pêche (22 % contre 33 %), de productions extractives et minières (20 % contre 39 %). La part du secteur manufacturier (7 % contre 2 %) reste limitée, même si elle progresse significativement, comme d'autres activités économiques dont la finance, les télécommunications, la construction, l'immobilier et les minéraux solides.

Au cours des cinq dernières années, le marché du travail a enregistré en moyenne l'arrivée de 1,8 million de nouveaux demandeurs d'emploi chaque année. Malgré une croissance robuste et tirée ces dernières années par le secteur non pétrolier (services notamment), le chômage a continué de progresser et se situe officiellement à 7,5 %, mais serait en réalité de l'ordre de 20 % dans le Nord-Ouest et de 9 % dans le Sud-Ouest. La tranche des 15/24 ans serait particulièrement touchée avec un taux de chômage proche de 38 % selon la Banque mondiale.

1.1.4 Le déficit d'infrastructures et la sous-exploitation agricole comme freins au développement

L'économie nigériane est trop peu diversifiée et reste dépendante de l'évolution du cours mondial du pétrole, dont la vente lui procure 82 % de ses revenus budgétaires et plus de 90 % de ses disponibilités en devises.

Le Nigéria est en effet doté de réserves pétrolières estimées entre 34 et 40 milliards de barils (soit près de 41 ans d'exploitation au rythme actuel, selon une estimation de la Banque mondiale) et d'environ 4 500 milliards de mètres-cubes de gaz naturel, soit le 8^e niveau mondial en termes de réserves et le 1^{er} en Afrique.

Le secteur privé (y compris bancaire) est en pleine expansion malgré un environnement qui reste globalement peu favorable et qui se caractérise notamment par une détérioration relative du climat des affaires. En 2015, le Nigéria se situe au 170^e rang sur 183 sur l'indice *Doing Business* alors qu'il était 125^e en 2010. De plus, la croissance du secteur non pétrolier est handicapée par une véritable crise énergétique et par la vétusté du réseau routier. Le Nigéria

dispose en effet d'une capacité de production électrique installée de 8 644 MW. Mais le plus haut niveau de production d'électricité jamais atteint au Nigéria n'est que de 4 500 MW pour une demande estimée à 10 000 MW. Par ailleurs, seules 20 % des 193 000 km de routes existantes sont goudronnées tandis que 70 % d'entre elles sont fortement endommagées.

Pour ces raisons, le secteur industriel formel non pétrolier demeure faible, quoique en progression, et ne contribue qu'à moins de 7 % du PIB. Par ailleurs, si encore près des deux tiers de la population tirent principalement leurs revenus de l'agriculture, la contribution au PIB de ce secteur tend à diminuer alors que la moitié seulement des 63 millions d'hectares de terres cultivables est actuellement exploitée.

1.1.5 Des enjeux environnementaux prégnants

Le Nigéria est confronté à plusieurs problèmes environnementaux, parmi lesquels la sécheresse et la désertification au nord, l'érosion des sols et des côtes au sud, à laquelle s'ajoute dans le delta du Niger la pollution pétrolière, notamment liée au torchage du gaz et aux déversements de pétrole consécutifs aux vols.

La recrudescence d'événements climatiques exceptionnels se fait en outre ressentir sur l'activité agricole et influe sur la sécurité alimentaire du pays et de la sous-région.

1.1.6 Une augmentation de la pauvreté et des disparités sociales et territoriales

L'indice de développement humain (IDH) du Nigéria le place au 152^e rang sur 187 pays classés en 2014. Les principaux indicateurs sociaux se sont dégradés, et les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) 2015 ne seront pas atteints au Nigéria, notamment dans les domaines de la santé maternelle et de l'éducation.

L'un des défis majeurs à relever est celui de la santé, reflété notamment dans le faible niveau de l'espérance de vie au Nigéria : 52 ans en 2012 contre 46 ans en 1990. Le Nigéria reste à la traîne par rapport à la moyenne des pays d'Afrique subsaharienne (56 ans en 2012). De même, 64 % seulement de la population avait accès à une source d'eau potable en 2012, niveau sensiblement inférieur au reste de l'Afrique subsaharienne. Le taux de scolarisation à l'école primaire était

de 85 % en 2010 alors qu'il approchait 100 % en moyenne la même année pour l'ensemble de l'Afrique subsaharienne.

Malgré la croissance du PIB et compte tenu du niveau très élevé de la progression démographique, la pauvreté a encore gagné du terrain. L'indice de pauvreté⁴ absolue est certes passé de 48 % de la population en 2004 à 46 % en 2010, mais plus de 68 % de la population vit avec moins de 1,25 dollar par jour et 85 % avec moins de 2 dollars par jour. Cela signifie que plus de 100 millions de personnes vivaient dans l'extrême pauvreté au Nigéria en 2010 contre 86 millions en 2004. Il existe par ailleurs de fortes disparités entre nord et sud, et entre zones rurales et zones urbaines. Les zones géopolitiques du Nord-Ouest et du Nord-Est (foyers d'activité du groupe terroriste Boko Haram) et les zones rurales sont les plus touchées par la pauvreté (avec respectivement des taux de pauvreté de plus de 60 % et de 53 %). À l'inverse, l'État de Lagos a pu réduire sensiblement son taux de pauvreté sur la même période de 44 % en 2004 à 23 % en 2010.

1.1.7 Une cohésion sociale fragile

Sur le plan sociopolitique, la société nigériane est composite : musulmane, chrétienne, animiste et syncrétiste, parlant environ 250 dialectes répartis en trois grands groupes ethniques (Hausa-Fulani, Ibo et Yoruba). Afin de faciliter la représentation des populations⁵ et leur participation au dialogue sociopolitique, la Constitution de 1999 a défini six zones géopolitiques (Nord-Ouest, Nord-central, Nord-Est, Sud-Ouest, Sud-Sud et Sud-Est).

Les déséquilibres économiques entre le nord et le sud du pays exacerbent les conflits traditionnels et les violences qui font de nombreuses victimes (plus de 1 000 morts en 2013, plus de 4 000 morts en 2014, selon Amnesty International) et menacent directement l'économie, la stabilité et l'intégrité du pays. Cette situation affecte l'image du Nigéria à l'extérieur et influe négativement sur les investissements directs étrangers.

1.2 | La volonté de se hisser au niveau du club des émergents

1.2.1 Une dynamique de réformes impulsée en 2003 et maintenue depuis lors

Les gouvernements qui se sont succédé depuis l'instauration de la démocratie en 1999 ont mis l'accent sur les mêmes priorités : l'électricité et l'énergie, la sécurité alimentaire, la création de richesse et d'emplois, les transports, la réforme foncière, la sécurité et l'éducation. Ces mêmes réformes ont été reprises dans le cadre du *National Economic Empowerment and Development Strategy* (NEEDS) sous l'administration Obasanjo, dans l'agenda en sept points du Président Yar'Adua, puis réitérées dans le cadre de la Vision 2020 et de « l'agenda de transformation » sous le Président Jonathan.

1.2.2 Les principales priorités de la Vision 2020

Le développement du capital humain :

- le système éducatif : faciliter l'inscription des enfants au cycle primaire, augmenter le nombre de salles de classe et d'infrastructures éducatives, améliorer l'efficacité et la compétence des enseignants ;
- le secteur de la santé : mettre en œuvre le *National Strategic Health Development Plan* (NSHDP) ;
- les conditions de travail et la productivité : créer 5 millions de nouveaux emplois au cours des trois prochaines années et créer des centres de métiers.

4. *Nigeria Poverty Profile 2010 Report* ; National Bureau of Statistics, février 2012.

5. Le *Federal Character Act* de 1995 rend obligatoires la représentation et la rotation équitable de ces zones dans les fonctions à caractère fédéral, dont l'armée et la police.

Trois priorités pour l'économie réelle :

- l'agriculture et la sécurité alimentaire : accroître la création de richesses à travers une politique d'import-substitution, améliorer la valeur ajoutée nationale, exploiter et utiliser de façon efficiente les ressources agricoles disponibles et faciliter la dissémination de technologies adaptées ;
- l'industrie manufacturière : promouvoir les investissements privés, l'utilisation des matières premières et des facteurs de production locaux, l'interaction avec d'autres secteurs de l'économie, améliorer la compétitivité des biens manufacturiers, et faire de l'industrie manufacturière une source de devises étrangères ;
- le pétrole et le gaz : encourager les investissements privés dans les secteurs amont et aval de l'industrie pétrolière et gazière, réformer l'industrie pétrolière à travers le *Petroleum Industry Bill* (PIB) et promouvoir des méthodes d'exploration et d'exploitation propres, réduire le torchage du gaz en vue de réduire la pollution et augmenter les revenus et la fourniture de gaz aux ménages et aux centrales électriques, développer des facteurs locaux intervenant dans l'industrie pétrolière.

L'enjeu des infrastructures :

- l'électricité : augmenter les capacités de production et de transport de l'énergie, en privatisant le secteur de l'électricité ;
- les technologies de l'information et de la communication : développer un plan stratégique décennal de promotion de l'économie du savoir ;
- les transports : favoriser l'évolution vers un système de transport multimodal intégré et durable, avec un accent particulier sur le ferroviaire et les voies d'eau intérieures.

1.2.3 Des ambitions géopolitiques à la hauteur des potentiels du Nigéria

Sur le plan régional, le Nigéria souhaite jouer pleinement son rôle de 1^{re} puissance économique au sein de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Au-delà du continent, la politique extérieure de la fédération est tournée vers les BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud). Le gouvernement nigérian projette le pays, notamment à travers sa Vision 2020, dans le groupe du G20 à l'horizon 2020.

1.3 | Un pays faiblement dépendant des flux d'aide publique au développement (APD)

1.3.1 Une grande prudence du Nigéria envers l'endettement extérieur

En 2012, le montant de l'APD en faveur du Nigéria n'a représenté qu'environ 1 % du PIB de la fédération, soit un niveau bien inférieur aux autres pays d'Afrique subsaharienne⁶. Soucieux de conserver son indépendance, le Nigéria est aussi très prudent vis-à-vis de l'emprunt extérieur.

Depuis le traitement de sa dette au Club de Paris en 2005 (annulation des deux tiers), le niveau de l'endettement extérieur de l'État est en effet resté limité (moins de 3 % du PIB) et contrôlé depuis 2010 par un processus parlementaire de validation de l'endettement public extérieur (*borrowing plan* ou plan d'endettement) des États fédérés et de l'État fédéral.

1.3.2 Peu de bailleurs de fonds intervenant en prêts, et montée en puissance des bailleurs émergents

La Banque mondiale (BM) est le 1^{er} bailleur de fonds du Nigéria. Elle intervenait jusqu'à présent aux conditions de l'Association internationale de développement (AID), et a entamé en juillet 2013 une période transitoire de trois ans avec un mélange graduel des ressources AID et BIRD (Banque internationale pour la reconstruction et le développement). Les engagements annuels de la Banque mondiale au Nigéria sont de l'ordre du milliard de dollars (11 % des ressources AID et encours de 5,4 milliards de dollars). Elle a proposé, lors de la présentation à son conseil de sa nouvelle stratégie 2014-2017, de doubler ses engagements (2 milliards de dollars par an) sur le Nigéria.

6. 11 \$ HT au Nigéria y compris l'annulation de dette contre une moyenne de 55 \$ HT en Afrique.

La Banque mondiale est présente dans toutes les infrastructures (transport, eau, électricité) mais aussi dans l'éducation, la santé, l'environnement et l'agriculture.

La Banque africaine de développement (BAfD) a des engagements annuels de l'ordre de 240 millions de dollars, dont 90 millions de dollars sur son guichet FAD (Fonds africain de développement, en voie de réduction car le Nigéria n'y est bientôt plus éligible) et 150 millions de dollars sur son guichet BAfD. La BAfD finance surtout les infrastructures (routes y compris régionales, électricité, eau et garanties aux banques publiques comme la Banque de l'industrie ou la *Nigeria Exim Bank*). Enfin, la Banque islamique de développement fait partie des bailleurs de fonds en prêts du Nigéria (224 millions de dollars par an à des conditions proches de l'AID) mais n'a pas de représentation dans le pays (eau, irrigation, éducation, centrale hydroélectrique de Zungeru).

Les bailleurs de fonds émergents, dont la Chine et l'Inde, sont de plus en plus présents au Nigéria, notamment dans le secteur des télécommunications et des infrastructures (électricité, transports ferroviaires et aéroportuaires pour la Chine).

1.3.3 Les bailleurs en dons concentrés sur les secteurs sociaux

L'*United States Agency for International Development* (USAID) est devenu en 2013 le bailleur de fonds en dons le plus important (490 millions de dollars par an) avec notamment des appuis aux secteurs santé, éducation, agriculture et énergie. Le *Department for International Development* britannique (DFID) reste le bailleur de fonds majeur, présent dans tous les secteurs, avec une enveloppe annuelle de subventions de près de 400 millions d'euros. Le Programme indicatif national (PIN) de l'Union européenne (UE) s'élève à 512 millions d'euros pour 2014-2020, soit une enveloppe de 73 millions d'euros par an concentrée sur la gouvernance, la santé et l'accès à l'électricité. La *Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit* (GIZ) allemande intervient dans le domaine du développement économique et de l'appui aux petites et

moyennes entreprises (PME) dans trois États cibles (Niger, Plateau et Ogun) avec un taux de décaissement d'environ 60 millions de dollars par an. Elle a mis en place, avec un cofinancement de l'UE, un important programme d'appui aux énergies renouvelables. La *Japan International Cooperation Agency* (JICA) a, quant à elle, un programme d'assistance en dons de l'ordre de 20 millions de dollars par an (eau, électricité, agriculture). À noter également, la rapide montée en puissance depuis 2011 de la Fondation Bill et Melinda Gates (190 millions de dollars en 2014) dans les secteurs de la santé (vaccination contre la polio), la sécurité alimentaire et l'agriculture.

1.3.4 Une coordination des bailleurs active sur le plan stratégique

La *National Planning Commission* (NPC) assure la fonction d'élaboration stratégique et coordonne les bailleurs en dons, tandis que le ministère des Finances assure la relation avec les bailleurs en prêts. Les activités de gestion de trésorerie sont par ailleurs menées par le *Debt Management Office* (DMO).

L'effort de coordination entre les bailleurs ou « partenaires au développement » est concentré sur la programmation stratégique à travers l'élaboration d'un *Country Partnership Strategy* (CPS)⁷, impulsé par la Banque mondiale et le DFID en 2005, puis par le *Country Assistance Framework* (CAF) qui couvre 2013-2015 et a été principalement piloté par la Banque mondiale.

La coordination opérationnelle entre les bailleurs reste assez faible (sauf dans le secteur de la santé où le groupe de coordination est très actif), bien qu'un certain nombre de groupes aient été réactivés en 2014.

À noter qu'un groupe de partenaires actifs dans le nord du Nigéria (Banque mondiale, DFID, USAID et ONU) a créé un sous-groupe « développement du Nord » pour apporter une réponse rapide des bailleurs aux enjeux de développement de cette région, notamment au nord-est.

7. Le CPS est un document de stratégie commune d'intervention développé par quatre des bailleurs principaux du Nigéria : la Banque mondiale, la Banque africaine de développement, l'*UK Department for International Development* et l'*United States Agency for International Development*. Depuis 2009, l'AFD est associée à l'élaboration de ce document. Le CPS actuel arrive à son terme et un nouveau document est en cours de finalisation.

1.4 | Les relations économiques entre la France et le Nigéria

Les liens économiques entre la France et le Nigéria sont forts et anciens. Le Nigéria, par l'intermédiaire de l'activité du groupe Total (1 à 2 milliards d'euros d'investissements par an au Nigéria), était en 2011 le 5^e fournisseur de pétrole de la France. Ces liens font aujourd'hui du Nigéria le 1^{er} partenaire commercial de la France en Afrique subsaharienne. En 2013, le volume des échanges entre les deux pays était de 5,3 milliards d'euros, répartis inégalement entre 74 % d'importations en France (pétrole brut essentiellement) et 26 % d'exportations vers le Nigéria.

La France représente entre 8 % et 12 % du stock d'investissement direct à l'étranger (IDE) au Nigéria. Une centaine d'entreprises françaises sont présentes dans les services par pétroliers (Technip, Vallourec, DBN/entrepose, Ponticelli, etc.), mais aussi dans d'autres secteurs comme le ciment (Lafarge est le 2^e investisseur français au Nigéria et représente 30 % de la production nationale), les gaz industriels (Air Liquide), les équipements électriques (Alstom, Schneider Electric et GE France), les services (SDV-Bolloré, Accor, Sodexo, Air France, etc.) ou la construction (Bouygues). La France souhaite intensifier ses échanges avec le Nigéria tout en diversifiant les secteurs d'activité des entreprises françaises. Le volume des exportations pourrait atteindre assez rapidement le seuil de 2 milliards de dollars par an.

La puissance économique du Nigéria se double aujourd'hui de son émergence sur la scène politique internationale, africaine et mondiale. La France trouve auprès du Nigéria un interlocuteur clé du continent africain, et le Nigéria sait pouvoir compter sur l'appui de la France pour l'aider à atteindre son objectif affiché d'intégrer le groupe du G20.

Lors de la visite du Premier ministre François Fillon à Abuja le 22 mai 2009, un mémorandum d'entente a été signé, définissant un partenariat stratégique renforcé. Plusieurs visites ministérielles récentes ont permis de donner plus de substance à ce partenariat.

Pour juger de la qualité de la relation bilatérale ainsi bâtie, il convient de noter que le Président français François Hollande a été le seul chef d'État non africain à faire le déplacement le 27 février 2014 pour la célébration du centenaire de la réunification des deux Nigéria Nord et Sud (partition instaurée du temps de la colonisation britannique et abrogée en 1914). À cette occasion, le Président a réaffirmé sa volonté de développer avec le Nigéria, comme avec les autres pays africains, un partenariat équilibré, favorisant les échanges entre les deux pays. Enfin, compte tenu du poids et du rôle moteur de l'économie nigériane dans la région, l'intégration économique régionale est promue et encouragée à travers l'action du Nigéria au sein de la CEDEAO.

2

Bilan de l'activité et valeur ajoutée de l'AFD au Nigéria

2

Bilan de l'activité et valeur ajoutée de l'AFD au Nigéria

2.1 | Bilan et enseignements

Le cadre d'intervention pays (CIP) 2010-2012, rédigé dans la foulée de la visite du Premier ministre François Fillon en 2009, prévoyait l'octroi de financements pour 24 projets, pour un montant total d'autorisations de financement de 743 millions d'euros en prêts souverains concessionnels.

Seuls 413 millions de dollars ont été octroyés sur la période 2010-2013.

Deux projets ont été approuvés en 2010, puis signés en novembre 2011 (transport urbain) et 2012 (eau urbaine) ; un 3^e, octroyé en octobre 2012, a été signé en août 2013 (pistes rurales). Enfin, un 4^e projet de 170 millions de dollars sur le renforcement de l'alimentation électrique d'Abuja a été approuvé par le conseil d'administration (CA) de l'AFD en novembre 2013 et signé le 27 février 2014 à l'occasion de la visite présidentielle.

Géographiquement, l'AFD intervient dans huit États fédérés (y compris le *Federal Capital Territory*) sur trente-six⁸, et presque exclusivement sous forme de prêts concessionnels souverains (hormis le fonds d'études et un projet non souverain dans la microfinance) et en aide projet.

Dans le secteur de l'agriculture et du développement rural, le programme national de désenclavement des zones de production (portant principalement sur la réhabilitation

de pistes rurales) de quatre États a été approuvé début octobre 2012 et signé en août 2013 pour un montant de 60 millions de dollars. Ce programme est cofinancé par la Banque mondiale (BM) et est décaissé à hauteur de 54 %.

Le projet d'adduction d'eau potable des villes principales et secondaires, approuvé en avril 2010, a finalement été signé en novembre 2012. Ce programme concerne deux États fédérés pour un montant global de 78 millions de dollars. Le pourcentage de versement était de 22 % à la fin de l'année 2014.

Dans le secteur des infrastructures, le projet de transport urbain à Lagos, en cofinancement avec la Banque mondiale, a été approuvé en janvier 2010 pour un montant de 100 millions de dollars. Ce projet est décaissé à hauteur de 90 % et doit s'achever en 2015.

Dans le secteur de l'électricité, la mise en œuvre du projet de transport d'énergie de 170 millions de dollars, signé en février 2014, a commencé début 2015.

Enfin, un prêt non souverain non concessionnel de 5 millions d'euros a été octroyé à la *LAPO Microfinance Bank* et signé dans le cadre d'un partenariat avec Lafarge en matière d'accès au logement.

8. Adamawa, Cross River, Enugu, FCT, Lagos, Niger, Ogun, Osun.

3

Stratégie d'intervention de l'AFD

3

Stratégie d'intervention de l'AFD

3.1 | Orientations stratégiques

L'activité opérationnelle de l'AFD au Nigéria intégrera en 1^{er} lieu les priorités fixées dans le document-cadre français de coopération au développement (octobre 2010) qui définit des partenariats différenciés et place l'Afrique subsaharienne en priorité, compte tenu de la proximité géographique et de l'ampleur des enjeux de développement.

Les orientations opérationnelles de l'AFD au Nigéria s'inscrivent dans le cadre du mémorandum signé en mai 2009 entre les gouvernements français et nigérian qui fixe deux priorités :

- le soutien au secteur productif non pétrolier (agriculture, PME/TPE, microcrédit...);
- le développement des infrastructures (énergie, eau/assainissement, transports, logement, services publics...).

La stratégie 2014-2016 de l'AFD au Nigéria doit enfin se fonder sur une consolidation de l'implantation réalisée au cours de la période précédente en privilégiant les secteurs prioritaires pour les autorités nigérianes où l'AFD peut valoriser son expertise.

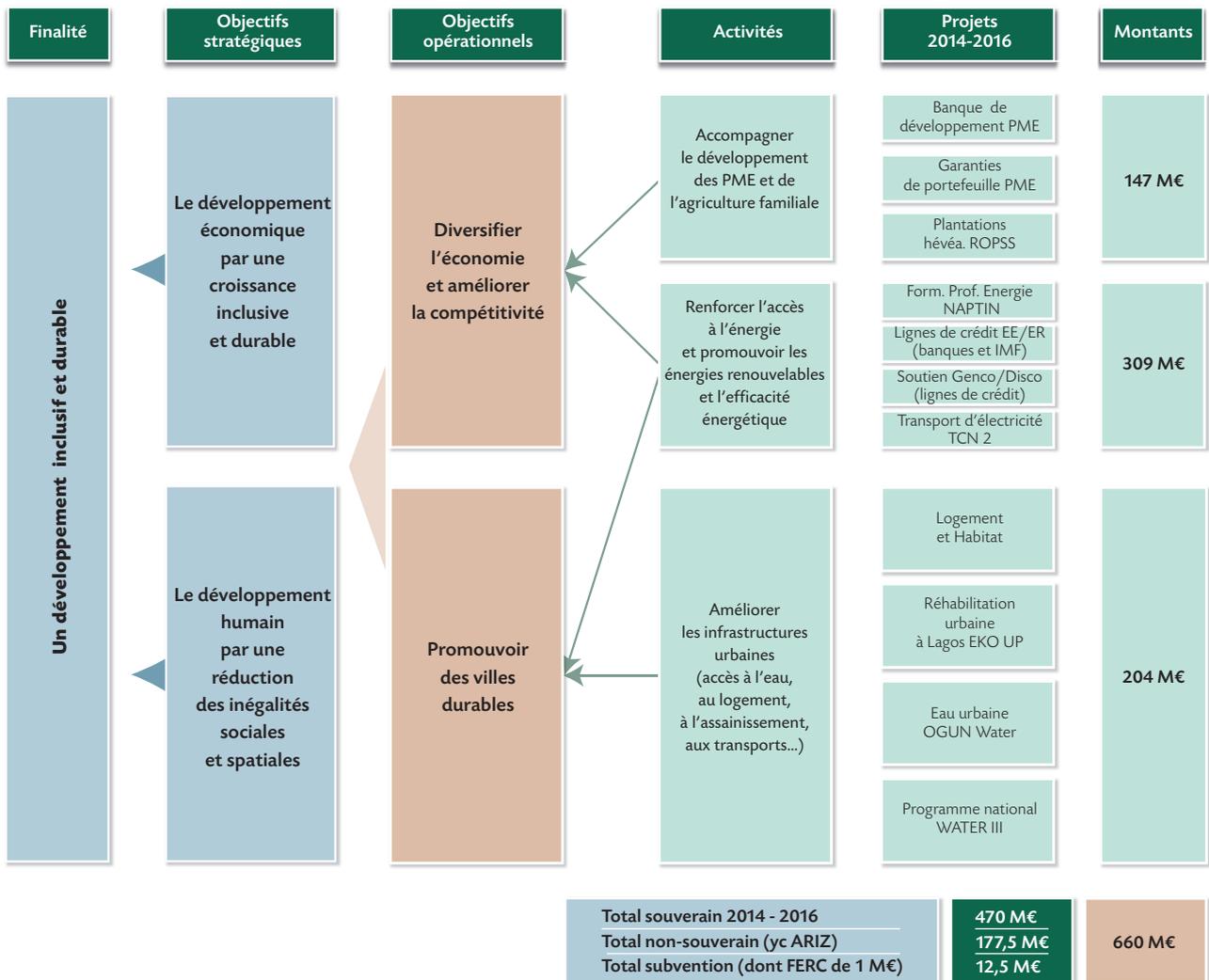
La finalité des interventions de l'AFD est de **contribuer à un développement inclusif et durable du Nigéria**, en soutenant le développement économique et en renforçant le capital humain.

Deux objectifs opérationnels alignés sur les priorités stratégiques des autorités nigérianes ont été identifiés :

- **diversifier l'économie et améliorer la compétitivité ;**
- **promouvoir des villes durables.**

FIGURE 1

SCHÉMA LOGIQUE D'INTERVENTION DE L'AFD AU NIGÉRIA



3.2 | Déclinaisons opérationnelles

L'atteinte de ces deux objectifs opérationnels passe par le financement d'activités et de projets regroupés en trois secteurs prioritaires.

3.2.1. Accompagner le développement des PME et de l'agriculture familiale

Le soutien au secteur privé des petites et moyennes entreprises (PME) reste l'une des priorités de l'Agence au Nigéria pour lutter contre un chômage chronique. Au cours de la période 2008-2013, le Groupe AFD (majoritairement *via* PROPARCO) est intervenu à hauteur de 200 millions de dollars sous forme de crédits en intermédiation bancaire auprès de sept banques majeures de la place (Zenith, Access, GTB, Fidelity, FCMB, AFC et Stanbic IBTC). Pour la période 2014-2016, l'AFD continuera à accompagner le développement des PME dans un contexte où la restructuration et la consolidation du secteur bancaire, qui ont suivi la crise de 2009, constituent désormais un facteur favorable à la mise en place de nouvelles lignes de crédit aux banques (PROPARCO) ou à l'octroi de garanties accordées pour leurs crédits aux PME. Par ailleurs, l'AFD soutiendra le ministère des Finances fédéral dans la mise en œuvre d'une banque nigériane de développement (*Development Bank of Nigeria*) en faveur du financement des PME, qui restent le parent pauvre en matière d'accès au crédit. La création de cette institution est également soutenue par la Banque mondiale, la BAD et la KfW.

Le secteur de la microfinance présente par ailleurs des opportunités d'intervention réelles en accompagnement de la stratégie d'inclusion financière (2012). PROPARCO examinera l'opportunité de soutenir des institutions de microfinance (IMF) comme cela avait été le cas avec Microcred (groupe Planet Finance).

Par ailleurs, en soutenant le développement agricole et rural, l'AFD souhaite accompagner à la fois le processus de diversification de l'économie et les efforts de réduction des déséquilibres géographiques et sociaux entre le nord et le sud du pays, et entre les populations des villes et des campagnes. Le défi à relever est d'augmenter la productivité d'une agriculture familiale, qui est encore principalement de subsistance, tout en freinant l'exode rural. Les interventions de l'AFD en matière de développement agricole viseront la structuration des filières agricoles, notamment d'exportations, comme l'hévéaculture, à travers des appuis au développement des plantations villageoises.

3.2.2. Renforcer l'accès à l'énergie et promouvoir les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique

Le Nigéria fait partie de la 1^{re} vague des pays d'Afrique subsaharienne visés par l'initiative onusienne SE4All⁹. Le gouvernement nigérien, qui a fait de l'accès à l'énergie la priorité de sa politique de développement, a récemment invité l'AFD à prendre plus volontairement part à ce défi, notamment en ce qui concerne le transport de l'électricité, qui est le maillon faible de la filière électrique et qui reste contrôlé par l'État.

Dans ce contexte, l'AFD accompagnera le développement du réseau de transport d'électricité en appui de la société publique *Transmission Company of Nigeria* (TCN) et ses efforts pour évacuer l'électricité produite vers les grands centres de distribution. Un 1^{er} projet de renforcement de l'alimentation de la capitale fédérale Abuja a déjà fait l'objet d'un octroi en 2013 ; un 2^e est envisagé en 2016.

9. SE4All (Énergie durable pour tous - *Sustainable Energy for All*) est une initiative lancée par le Secrétaire général des Nations unies en septembre 2012. D'ici 2030, l'objectif est de fournir un accès à l'énergie à tous, de doubler l'efficacité énergétique ainsi que la part des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique mondial.

En fonction du rythme de mise en œuvre effective du processus de privatisation en cours et des opportunités bancables qui se présenteront, l'AFD cherchera à améliorer l'efficacité des réseaux de distribution et à accompagner des initiatives de production d'énergies renouvelables, notamment en matière d'hydroélectricité, d'énergie solaire et d'efficacité énergétique. Ces projets pourraient être soutenus par des lignes de crédit bancaire ou des financements directs de PROPARCO et/ou de l'AFD.

En complément, l'AFD a engagé des discussions opérationnelles pour développer des financements dédiés au renforcement des capacités de formation dans ce secteur, notamment avec le *National Power Training Institute of Nigeria* (NAPTIN), tout en développant des partenariats sous forme de partenariats public privé (PPP). La pénurie de main-d'œuvre de techniciens qualifiés est très élevée et constitue un risque important pour le succès de la réforme du secteur (privatisation récente de la production et de la distribution).

Ces projets d'accès à l'énergie (production, transport et distribution), d'efficacité énergétique ou d'appui à la formation professionnelle pourraient être cofinancés par l'UE, notamment dans le cadre du Programme indicatif national du 11^e FED au Nigéria (énergie, 2^e secteur de concentration, 150 millions d'euros) ou simplement dans le cadre de facilités d'investissements régionales comme l'ITF pour l'Afrique subsaharienne¹⁰.

3.2.3. Améliorer les infrastructures urbaines essentielles

Le secteur du développement urbain est une priorité pour le gouvernement nigérian qui souhaite améliorer les conditions de vie dans les villes, lesquelles abritent déjà près de 50 % des Nigériens.

3.2.3.1. Assurer et pérenniser l'accès à l'eau potable et à l'assainissement

Le secteur de l'eau restera une priorité de l'AFD au Nigéria pour la période 2014-2016 puisque 40 % de la population n'a pas encore accès à une eau potable. Plusieurs pistes seront explorées : financement de la mise en œuvre du Programme national de réforme du secteur de l'eau urbaine (NUWSRP), amélioration de la gestion des sociétés des eaux publiques, et promotion de partenariats public privé.

3.2.3.2. Réhabiliter les quartiers insalubres et améliorer la gestion des déchets

L'AFD participera au financement d'un projet de développement urbain à Lagos, consistant à réhabiliter plusieurs quartiers informels, à développer les infrastructures de traitement des déchets et à renforcer les capacités des agences publiques de Lagos chargées de la mise en œuvre de ces politiques.

3.2.3.3. Promouvoir l'accès au logement

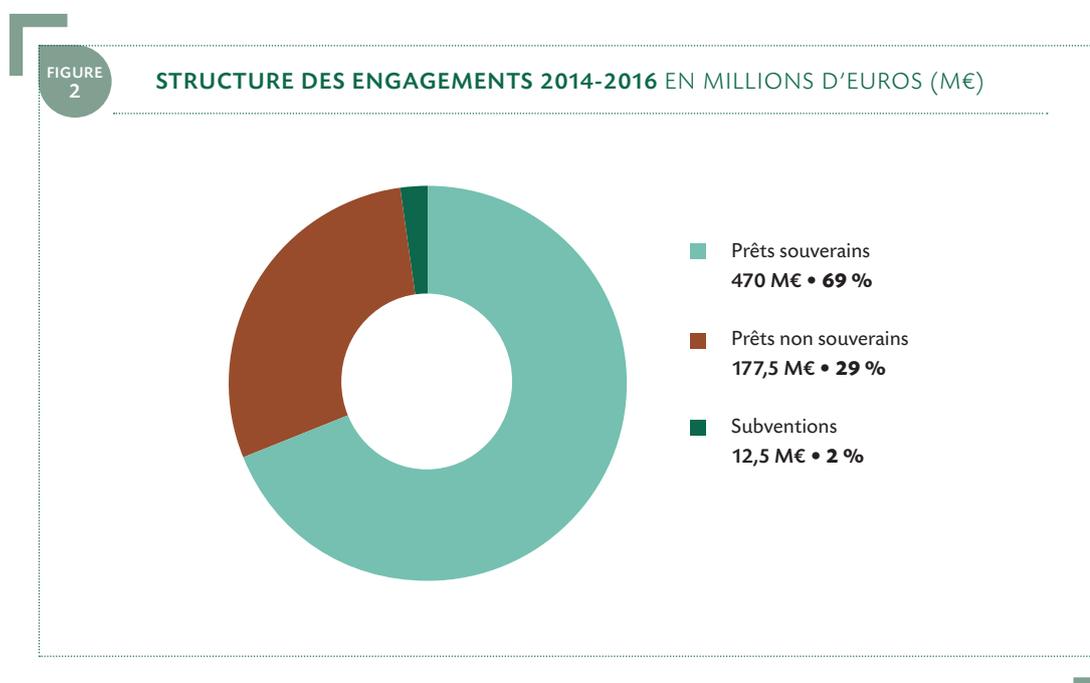
Le Nigéria a un déficit de 17 millions de logements. Le marché financier concernant les prêts hypothécaires et les prêts au logement est très peu développé, principalement du fait de l'absence de ressources longues et de la pratique de taux d'intérêt prohibitifs, en particulier pour les ménages à revenu moyen ou inférieur. Dans le cadre d'un partenariat avec Lafarge, l'AFD a mis en place un financement favorisant l'accès au crédit des populations à faible revenu, via une banque de microfinance (LAPO MfB), pour la construction, l'amélioration ou la rénovation de logements dans l'État d'Ogun. L'AFD envisage de valoriser ou de renouveler cette expérience particulière et sa connaissance générale du financement du logement abordable en Afrique pour soutenir et renforcer les initiatives développées dans le cadre de la mise en œuvre de la *National Housing Policy* (2012).

10. Le Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures (ITF en anglais) est un instrument au service du programme – plus large – du partenariat UE-Afrique pour les infrastructures. Il vise à accroître les investissements à l'appui des infrastructures régionales en Afrique en combinant des prêts à long terme avec des aides non remboursables de la Commission européenne et des États membres de l'UE.

3.3 | Production financière

L'AFD envisage pour la période 2014-2016 d'octroyer 660 millions d'euros (hors délégations de fonds/cofinancements et hors PROPARCO).

Ces engagements prévisionnels se décomposent comme suit : 470 millions d'euros en prêts souverains (69 %), 177,5 millions d'euros en produits non souverains (29 %) et 12,5 millions d'euros en subventions (2 %).



4

Indicateurs de la stratégie

4

Indicateurs de la stratégie

Concernant le suivi des résultats de sa stratégie d'intervention au Nigéria, outre les indicateurs de moyens (engagements, décaissements), l'AFD a choisi de focaliser son attention sur les indicateurs qui se rattachent directement aux objectifs et activités définis :

Accompagner le développement des PME et de l'agriculture familiale :

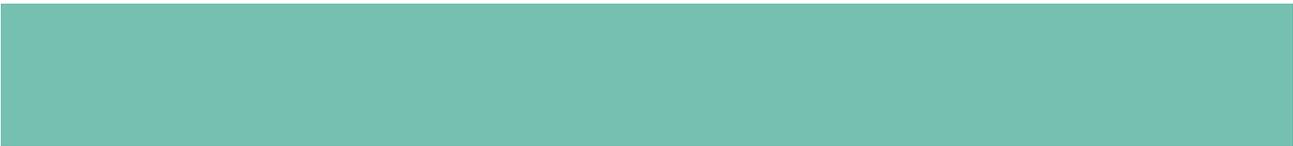
- nombre d'exploitations agricoles familiales soutenues par les programmes financés par l'AFD ;
- investissements accompagnés dans le secteur privé ;
- nombre d'entreprises (PME) bénéficiant d'appuis ou de financement de l'AFD.

Renforcer l'accès à l'énergie, et promouvoir les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique :

- nombre de personnes raccordées au réseau de distribution d'électricité ou gagnant accès à l'électrification ;
- nouvelles capacités d'énergies renouvelables installées et économies d'énergie ;
- nombre de jeunes accueillis dans les dispositifs de formation professionnelle initiale soutenus par l'AFD.

Améliorer les infrastructures urbaines :

- nombre d'habitants des quartiers défavorisés dont l'habitat est amélioré ou sécurisé ;
- nombre de personnes gagnant un accès pérenne à une source d'eau potable améliorée.



Agence Française de Développement (AFD)
5, rue Roland Barthes - 75598 Paris cedex 12
France
Tel. : + 33 1 53 44 31 31

www.afd.fr



développeur d'avenirs durables